



# Compte-rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale *Physique en Ile-de-France* Du 03 avril 2018

**Présents** : Jean-François Allemand, Maria Chamarro, Philippe Lafarge, Claude Pasquier, Benoit Douçot, Antoine Heidmann, Stéphanie Mangelot, Christophe Testelin, Pascal Viot, Laura Baron-Ledez, Sabine Hoarau, Jean-Jacques Greffet, Tamara Bardon-Brun, Ines Rodriguez Arias, Thomas Vourc'h, Martin G. Lüling

**Représentés** : François Daviaud représenté par Myriam Pannetier-Lecoœur, Florence Gazeau représenté par Jean-François Berret, Arnaud Tourin représenté par Yannick De Wilde

**Excusés** : Maria Luisa Della Rocca, Emmanuel Trizac, Nadine Yassine, Jacques Le Bourlot, Cédric Enesa

Les différents points à l'ordre du jour ont été discutés. Le compte-rendu ci-dessous résume le résultat de ces discussions.

## **1) Jury**

La composition du jury du concours 2018 est visible sur cette page

<https://www.edpif.org/fr/recrutement/jury.php>

et a été adoptée par les membres du Conseil (15 voix pour, 1 abstention).

## **2) Modification du Conseil**

Tamara Bardon-Brun (promo 2017, LKB) a été élue pour 2 ans en tant que représentante des doctorants de Sorbonne Université. Elle remplace Aurélien Bour (promo 2014, LJP).

Marc Joos ayant quitté ses fonctions au sein du cabinet Adoc Talent Management. Claire Leboteiller, responsable du pôle recrutement chez Adoc Talent Management, est alors proposée pour le remplacer au Conseil. Cette proposition est validée à l'unanimité.

### **3) Dérogations accordées en 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année**

Les dérogations accordées pour les réinscriptions en 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année de thèse ont été présentées individuellement et approuvées.

#### **Présentation des chiffres :**

Promotion 2014 EDPIF :	174
Ont soutenu avant le 01/10/2017 :	54
Ont soutenu entre le 01/10/2017 et le 31/12/2017 :	66
Inscrits en année 4 avec dérogation :	86
Abandon :	8
Inscrits en année 5 avec dérogation :	3
Inscrits en année 6 avec dérogation :	1

#### **PSL**

##### **- 4<sup>ème</sup> année :**

Promotion 2014 :	36 doctorants
Ont soutenu avant le 01/10/2017	4
Ont soutenu entre le 01/10/2017 et le 31/12/2017	18
Inscrits en année 4 avec dérogation	13
Abandon	1

##### **- 5<sup>ème</sup> année :**

Promotion 2013 :	23 doctorants
Inscrits en année 5 avec dérogation	2

#### **SU**

##### **- 4<sup>ème</sup> année :**

Promotion 2014 :	56 doctorants
Ont soutenu avant le 01/10/2017	22
Ont soutenu entre le 01/10/2017 et le 31/12/2017	21
Inscrits en année 4 avec dérogation	11
Abandon	3

##### **- 5<sup>ème</sup> année :**

Promotion 2013 :	52 doctorants
Inscrits en année 5 avec dérogation	1

#### **USPC**

##### **- 4<sup>ème</sup> année :**

Promotion 2014 :	40 doctorants
Ont soutenu avant le 01/10/2017	7
Inscrits en année 4 avec dérogation	29
Ont soutenu entre le 01/10/2017 et le 30/11/2017	13
Ont soutenu entre le 01/12/2017 et le 31/12/2017	1
Abandon	2

##### **- 5<sup>ème</sup> année :**

Promotion 2013 :	39 doctorants
Inscrits en année 5 avec dérogation :	0

## UPSaclay

### - 4<sup>ème</sup> année :

Promotion 2014 :	42 doctorants
Ont soutenu avant le 01/10/2017	21
Ont soutenu entre le 01/10/2017 et le 31/12/2017	13
Inscrits en année 4 avec dérogation	33
Abandon	2

### - 6<sup>ème</sup> année :

Inscrits en année 6 avec dérogation :	1
---------------------------------------	---

## 4) Modification du règlement

Voici les modifications proposées :

- remplacer « Université Paris-Sud » par « Université Paris-Saclay »
- remplacer « Université Pierre et Marie Curie » par « Sorbonne Université »
- remplacer « cohabilité » par « coaccrédité »

Ces modifications ont été adoptées à l'unanimité.

Vous trouverez le règlement de l'EDPIF en suivant ce lien :

[https://www.edpif.org/documents/chartes/Reglement\\_EDPIF.pdf](https://www.edpif.org/documents/chartes/Reglement_EDPIF.pdf)

## 5) HCERES

Le pré-rapport d'évaluation de l'HCERES a été présenté et discuté.

Quelques corrections vont être proposées, nous vous enverrons le rapport final qui sera mis en ligne.

## 6) Points divers

A l'initiative de J-J Greffet une discussion a eu lieu à propos de la reconnaissance du diplôme de doctorat en France. Une piste de réflexion évoquée autour d'un test d'entrée (à l'image du GRE aux Etats-Unis, sorte de test de culture générale en physique), permettant de procéder à une sélection à l'entrée des Ecoles Doctorales. Cette piste est notamment envisagée pour les candidats entrant à l'Ecole Doctorale avec un financement propre qui ne passent donc pas forcément d'entretien (P-Saclay impose un entretien avec un CR pour tous les candidats), à l'image des candidats passant le concours de l'EDPIF.

Le prochain Conseil de l'EDPIF aura lieu le 8 juin à 10h00 dans les locaux de Sorbonne Université - 4 place Jussieu, 75005 Paris, en salle 317, couloir 22-23, 3<sup>ème</sup> étage.